



## Causes de reduction du preavis

Par **geolann**, le **08/10/2009** à **21:57**

Bonjour,  
je dois quitter mon appart pour rejoindre mon amie a 700km, mais je ne suis pas certain d'avoir une mutation pro. Nous attendons un bébé pour le mois de mars. Est ce que la grossesse ou le rapprochement de conjoint peuvent me permettre de beneficier d'un seul mois de preavis?

Merci